



Extraction des données Salariales 01.2020 pour la CPP

17 Mars 2021

SADIES S.A.
Av. des Baumettes 13
1020 Renens
T +41 21 631 15 95
F +41 21 631 15 91
www.sadies.ch

Extraction des données Salariales 01.2020 pour la CPP

A la demande de la commission paritaire professionnelle de la CCT San, vous devrez extraire des données salariales de janvier 2020.

Préparation

La statistique étant basée sur les fonctions du Reporting, vous devez vous assurer que les correspondances « Fonctions » – « Fonctions reporting » sont complètes

- Base – Fonctions- Fonctions – Equivalence Veska

Code-Fonction	Libellé	Code-Veska
30999	Personnel médical à condition	30999
31020	Infirmier chef	31020
31021	Infirmier chef adj moyen EMS	31021
31100	Tière infirmière diplômée	31100
31101	Infirmier diplômé	31101
31201	Infirmier-assistant avec CFC	31201
31300	Aide soins et accompagnement	31501
31400	Auxiliaire soins et accompagn.	31400
31401	Aide-infirmier	31401
31402	Aide-infirmier sans formation	31402
31500	Premier aide soignant certifié	31500
31904	Pré apprenant ou apprenant ASS	31904
32714	Aide animatrice ASA	32714
32716	Aide-animateur sans CFC	32716
32721	Responsable secteur socio-cult	32721
33020	Directeur home médicalisé de m	33020
33131	Employée administration A	33131
33141	Responsable administrative EMS	33141
34022	Resp sect. Hôtelier moyen EMS	34022
34030	Intendant EMS de petite import	34030
34072	Première gouvernante avec CFC	34072
34082	Employé d'exploitation (intend	34082
34101	Chef de cuisine EMS moyenn imp	34101
34102	Cuisinier avec CFC seul resp.	34102
34103	Tier cuisinier	34103

Extraction des données :

Dans le menu « Listes et statistiques – « Listes et étiquettes » - « Extraction CPP »

Vous pouvez enregistrer le fichier et ensuite, compléter, corriger les éléments extraits.

- Dans tous les cas, vous devez compléter la colonne B : Faîtière (AVASAD, HEVIVA, FEDEREMS, FHV, OSAD, AUTRE)
- Vous pouvez supprimer les collaborateurs non soumis CCT (classes 99-99).
- Dans les deux dernières colonnes, nous avons laissé le nom et le prénom des collaborateurs pour vous faciliter les corrections. Il faut supprimer ces deux colonnes avant d'envoyer votre fichier.
- Vous pouvez ensuite coller vos données dans le tableau excel qui vous a été fourni.

Pour rappel :

- Calcul du taux d'activité du personnel au mois

La rubrique 40.00 est prise en compte pour le calcul du taux d'activité.

- Calcul du taux d'activité du personnel à l'heure / veille/journée

Sont prises en comptes, toutes les rubriques dont le code rubrique Heures/Veilles/jours est indiqué. Seules les rubriques de paiement de salaires doivent être prises en compte (ne pas prendre les heures d'indemnité pour inconvénients de service).

Le support logiciel reste à disposition pour toute aide éventuelle (applications@sadies.ch, Tél 021.631.15.95)